

# Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Novembre 2022

## Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

## Chiffres remarquables du mois de novembre :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
<b>Nombre de survols identifiés</b>	<b>413</b>	<b>678</b>	<b>451</b>
<b>Na62 (Nb de survols &gt; 62dB)</b>	<b>217</b>	<b>327</b>	<b>293</b>
<b>Na65 (Nb de survols &gt; 65dB)</b>	<b>130</b>	<b>274</b>	<b>162</b>
<b>Lden pour le mois (4)</b>	<b>37,6 dB</b>	<b>47,4 dB</b>	<b>41,4 dB</b>
<b>Nb de jours où Lden &gt; 45dB</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>3</b>
<b>Record d'Émergence (Lamax)</b>	<b>79 dB</b> le 13/11	<b>84 dB</b> les 13 et 23/11	<b>86 dB</b> le 12/11
<b>Densité des survols atteints (à l'heure)</b>	<b>10</b> les 24 et 28/11	<b>10</b> le 2/11	<b>10</b> le 25/11
<b>Record de survols</b>	<b>38</b> le 12/11	<b>39</b> le 24/11	<b>28</b> le 20/11
<b>Nb de plaintes du mois, pour nuisances</b>	<b>653</b>		
<b>Record de plaintes du mois</b>	<b>51</b> le 19/11		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Validation spécifique pour les survols de Ranguin : visuellement, et par absence de plainte ou de trajectoire MLAT

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil définit par l'OMS).

## Graphiques de progression mensuelle des survols :

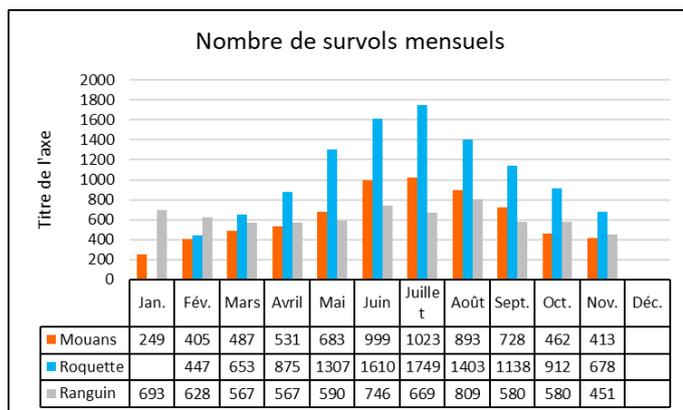


Figure 1 : Nombre de survols

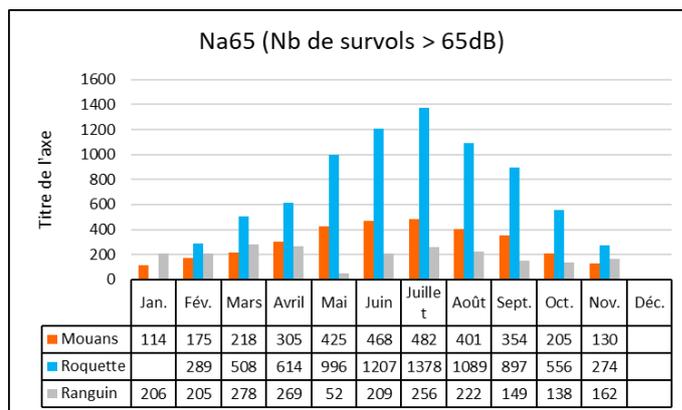


Figure 2 : Nombre de survols supérieurs à 65dB

## Journée la plus insupportable à La Roquette:

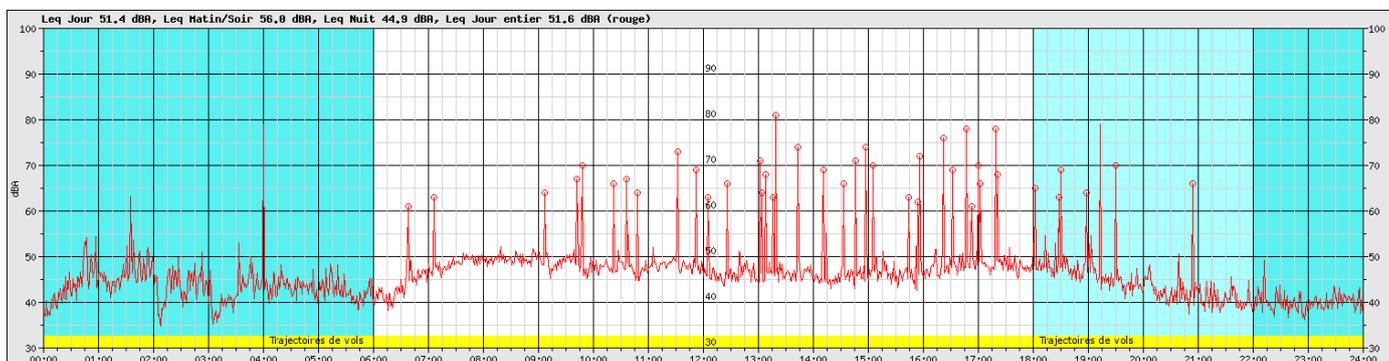


Figure 3 : La Roquette le 18/11 : survols garantis de 6h30 à 21h !

**En novembre, le village de La Roquette a été soumis durant 22 jours sur 30 à un niveau sonore aéronautique moyen dépassant largement la valeur tolérée par l'OMS (45dB) !**

## Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

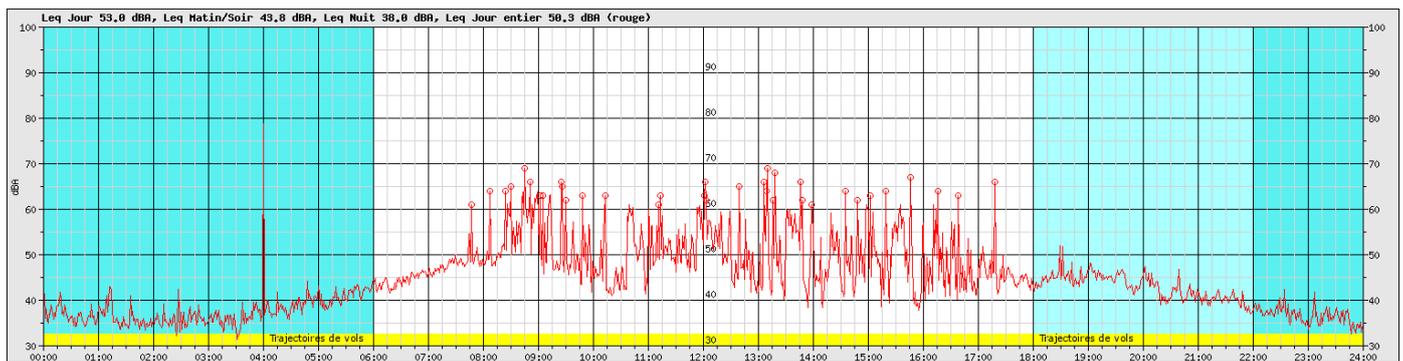


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 24/11

## Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

- **Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution** liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux : Les jours raccourcissant de plus en plus, le maximum de corrélation est obtenu en intégrant les mesures de 16h30 le jour considéré à 16h30 le jour suivant.

Cependant, les conditions hivernales qui arrivent (vent, pluie, surtout en milieu et fin de mois) créent beaucoup de perturbations et de données aberrantes, malgré un taux de corrélation qui atteint **60%** pour l'ensemble du mois. Cette corrélation entre survols et calculs de dépôts polluants n'est donc, du fait des perturbations météo, pas très fiable pour ce mois de novembre : le nombre de données aberrantes corrigées atteint en effet 7%, ce qui est beaucoup (double du mois précédent).

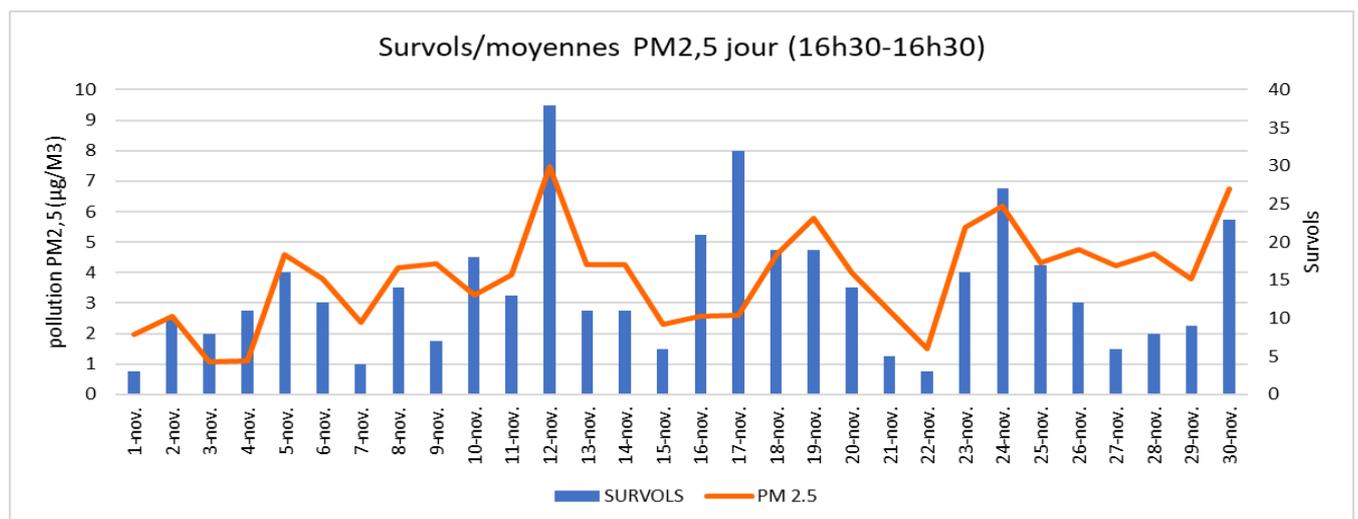


Figure 5 : Pour novembre, la corrélation est de 60 % pour le mois

**RESERVES** : le faible niveau de particules de notre graphe n'est qu'une moyenne arithmétique sur la période de 24h, et doit être considéré comme une estimation de **la contribution journalière de polluants s'accumulant au sol**. Ces résultats sont toujours à considérer avec prudence, due aux conditions météo (vent, pluie), à l'estimation du « bruit de fond », et aux pics d'aberrations non expliquées dans les données (pour environ 7% des données).

**Note** : Explication des calculs, et relativisme des résultats : voir bulletins précédents.

## Commentaires :

**Capteurs Bruit et MLAT** : Le réseau de réception MLAT (4 récepteurs « mode-S » à ce jour) permet d'avoir un indice de confiance proche de 100% , et le calcul de corrélation, en partie automatisé, réduit la part manuelle du traitement.

**Pollution** : La proportion importante de données manifestement aberrantes (7%), en forte augmentation, demande à remplacer la partie sensible du capteur. **Nous ne donnerons donc pas de nouveaux résultats avant ce remplacement, mais espérons reprendre le cours des mesures en février.**